



CAP ELEC AERO

**Pôle de qualification
Électricité du bâtiment
Aéronautique option
avionique**

Les métiers

CAP Electricien

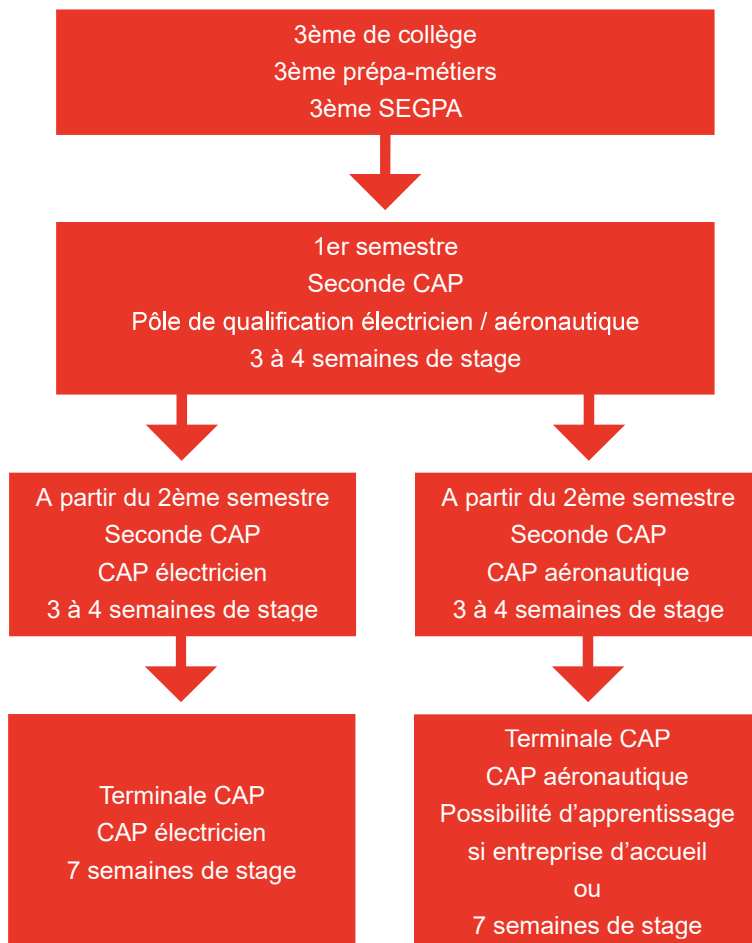
L'électricien(ne) installe, met en service, entretient et répare des ouvrages électriques et des réseaux de communication : logements individuels ou collectifs, bâtiments industriels, immeubles de bureaux, réseaux de distribution d'énergie.

CAP Aéronautique

L'opérateur(trice) intervient dans la construction et la maintenance d'équipements électriques, électrotechniques et optiques. Il (elle) intervient dans les entreprises du secteur aéronautique, navale et automobile (câblage de précision). Il (elle) suit des procédures précises, fixées par une documentation technique et de démarche qualité.



Organisation



Objectifs du pôle qualification

Le pôle qualification permet d'offrir aux élèves une offre de formation de proximité plus large, au niveau CAP. Ce pôle de qualification est construit autour de deux CAP présentant des contenus de formation suffisamment proches pour envisager un démarrage commun. Les élèves pourront ainsi découvrir pendant quelques mois deux métiers de champs professionnels voisins. Dans le courant de la 1ère année, les élèves devront choisir une des deux formations pour se préparer alors au CAP de leur choix. Les deux CAP se feront sous statut scolaire. Quelques places seront également ouvertes en apprentissage pour la seconde année du CAP aéronautique option avionique.

LP Trois rivières

1 rue des Cormiers - BP 78
44160 Pontchâteau
Tél : 02.40.45.66.80
Mail : ce.0440541z@ac-nantes.fr
<https://trois-rivieres.paysdelaloire.e-lyco.fr/>



Débouchés

CAP Electricien

- Électricien du bâtiment
- Monteur câbleur (armoires industrielles...)
- Électricien installateur (systèmes alarme...)

CAP Aéronautique

- Opérateur en maintenance
- Monteur-câbleur aéronautique
- Monteur-câbleur en électronique

Poursuites d'études

Après le CAP Electricien

- Bac Pro Métiers de l'électricité et ses environnements connectés (MELEC) ou BP Électricien(ne)
- Bac pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques ou BP correspondant
- Bac pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques ou BP correspondant
 - Bac pro Systèmes numériques option A Sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire...

Après le CAP Aéronautique

- Bac pro Aéronautique option avionique
- Bac pro Aéronautique option structure
- Bac pro Aéronautique option systèmes

Les atouts du lycée

- Un lycée à taille humaine, des sections de 15, 18 ou 24 élèves
- Des projets de mobilité européenne
- Un internat
- Un établissement bien desservi : gare SNCF 15min, réseau scolaire, lignes régulières
- Une maison des lycéens
- Un CDI, avec un atelier artistique
- Un réseau d'entreprises partenaires dynamique



Conseils pratiques - inscription

L'affectation en lycée public se fait en avril-mai, à partir de votre compte e-lyco, selon la procédure Affelnet (Téléservices) qui vous sera expliquée par votre collège d'origine (public ou privé). Il fera remonter les résultats et appréciations au Rectorat qui classera les élèves selon ces éléments. L'accès aux formations professionnelles publiques nécessite donc un dossier scolaire satisfaisant.